



BULLETIN D'ANALYSE

Régions rurales et petites villes du Canada



Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada
Vol. 3, n° 3 (novembre 2001)

N° 21-006-XIF au catalogue

DÉFINITIONS DE « RURAL »

Valérie du Plessis, Roland Beshiri et Ray D. Bollman, Statistique Canada et Heather Clemenson, Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada

FAITS SAILLANTS

- ◆ Plusieurs définitions de « rural » peuvent être utilisées au Canada aux fins de l'analyse des politiques à l'échelle nationale.
- ◆ Pour chaque question d'ordre rural, les analystes doivent se demander s'il s'agit d'une question d'ordre local, communautaire ou régional, ce qui peut déterminer le type d'unité territoriale sur lequel doit porter l'analyse et la bonne définition à utiliser.
- ◆ Chaque définition vise un nombre différent d'habitants « ruraux ».
- ◆ Même si le nombre d'habitants « ruraux » est le même, la composition du groupe d'habitants « ruraux » varie selon la définition.
- ◆ Bien que les caractéristiques des habitants « ruraux » soient différentes pour chaque définition de « rural », en général, chaque définition conduit à une conclusion analytique semblable.

Recommandation

Nous croyons fermement que la définition à retenir doit être déterminée par la question à examiner; toutefois, si nous devons recommander une définition comme point de départ ou point de repère pour comprendre ce qu'est la population rurale du Canada, ce serait la définition de « **région rurale et petite ville** ». Elle désigne la population qui vit dans les villes et municipalités situées à l'extérieur des zones de migration quotidienne des grands centres urbains (c.-à-d. ceux qui comptent 10 000 habitants ou plus).

**Bulletin d'analyse — Régions
rurales et petites villes du Canada**

ISSN 1481-0972

Rédacteur :

Ray D. Bollman

(ray.bollman@statcan.ca)

Tél. : (613) 951-3747

Télécopieur : (613) 951-3868

Publié en collaboration avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le **Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada** est une publication hors série de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. On peut se le procurer sans frais à l'adresse http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

Comité de revue : Denis Chartrand, Ross Vani, Norah Hillary, Rick Burroughs, Heather Clemenson, Aurelie Mogan et Lucie Bourque.

Remerciements particuliers à : Martin Beaulieu et Josée Bourdeau.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

©Ministre de l'Industrie, 2001.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, enregistrée sur ordinateur ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable des :

Services de concession des droits de licence, Division du marketing,
Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

1. Introduction

« *Quelle est la taille de la population rurale?* » constitue souvent la première question que pose un analyste de la politique rurale. La réponse appropriée, d'après nous, devrait être la suivante : « *La réponse dépend du contexte de votre étude. Que voulez-vous savoir?* ».

La réponse à cette dernière question est importante, car plusieurs définitions de « rural » peuvent être utilisées au Canada aux fins de l'analyse nationale et provinciale. Le défi est de savoir laquelle choisir. Ce choix est important parce que :

- chaque définition vise un nombre différent d'habitants « ruraux »;
- même si le nombre d'habitants « ruraux » est le même, la composition du groupe d'habitants « ruraux » varie selon la définition;
- les caractéristiques associées aux habitants « ruraux » varient également selon la définition.

Presque toutes les questions relatives aux politiques sociales, économiques et environnementales comportent un volet rural.

Le présent bulletin vise à :

- examiner diverses réponses à la question « *Que voulez-vous savoir ?* »;
- donner un aperçu des diverses définitions utilisées dans les bases de données de Statistique Canada afin de délimiter la population « rurale » et les comparer;
- présenter d'autres définitions de « rural » qui pourraient être utilisées selon la réponse fournie à la question « *Que voulez-vous savoir ?* ».

2. Que voulez-vous savoir? - Les données relatives à la population rurale dont ont besoin les analystes dépendent du volet qu'ils étudient.

Dans certains cas, il est plus opportun d'utiliser de petites unités territoriales bien localisées et de bâtir le tableau national en additionnant ces petites unités territoriales. Au contraire, dans d'autres cas, il est préférable d'utiliser une unité territoriale plus vaste (régionale) et d'établir l'élément national par l'addition de ces unités.

Les analystes sont invités à préciser si le volet de leur étude est de nature locale, communautaire ou régionale avant d'essayer de déterminer le nombre d'habitants ruraux.

• Questions de politique concernant le voisinage ou la collectivité

La disponibilité des services de garderie, la qualité des écoles, l'existence d'un service d'incendie ou la qualité de la nappe phréatique constituent de bons exemples de questions à caractère local¹. Dans ces cas, nous suggérons que les analystes choisissent comme unités territoriales d'analyse des unités géographiques établies en fonction du « voisinage » ou de « la collectivité ». Dans les aperçus nationaux et provinciaux, il serait utile de combiner ces unités territoriales.

• Questions de politique à caractère régional

De nos jours, l'étude de la plupart des questions liées au marché du travail, telles que la diversification économique, la formation et le recyclage de la main-d'œuvre ainsi que l'appui au lancement des entreprises, se fait au niveau « fonctionnel » ou régional, car la main-d'œuvre est relativement mobile au sein d'une zone de migration quotidienne².

Dans d'autres cas, tels qu'un centre de cardiologie ou une équipe sportive professionnelle par exemple, la région doit avoir une concentration d'habitants suffisamment élevée pour pouvoir réaliser les économies d'échelle qui justifient le service.

¹ Pour chacun de ces exemples, il se peut que d'autres échelles géographiques soient plus appropriées. Par exemple, la qualité de la nappe phréatique se limite parfois à une localité, mais peut dans d'autres cas nécessiter l'examen de tout le système de la rivière ou du réseau aquifère.

² On entend par zone de migration quotidienne la région d'où émigre la main-d'œuvre pour se rendre à un lieu de travail (central).

Nous suggérons alors l'utilisation d'unités géographiques plus vastes, telles qu'un pays, un secteur fonctionnel du marché du travail ou une région sanitaire de moins grande envergure que la province. La vue d'ensemble de nature nationale et provinciale devrait découler du jumelage de toutes ces unités territoriales.

3. Diverses définitions de « rural »

Bien des choses ont été écrites sur le concept de « rural ». Les traités aux points de vue différents sont nombreux et variés. D'ailleurs, on débat depuis longtemps la question de savoir si le terme « rural » correspond à un *concept géographique*, c'est-à-dire à un emplacement bien délimité sur une carte, ou s'il représente une *notion sociale* comme une communauté d'intérêts, une culture ou une façon de vivre³.

Le présent document porte sur les classifications géographiques liées au terme « rural ». Dans ce contexte, la définition de « rural » fait également l'objet de nombreux débats⁴. Le terme « rural » fait-il référence à la « densité de la population », à la « taille de la population », à la « distance jusqu'à un centre urbain » ou à la « distance jusqu'à un service essentiel »? Dans quelle mesure le « contexte régional » (*dynamique du marché du travail ou types de peuplement*) constitue un facteur déterminant lorsqu'il est question de délimiter la région « rurale »?

La présente section porte tout d'abord sur les « composantes » géographiques, puis compare les caractéristiques de six définitions différentes de « rural ».

3.1 Composantes qui servent à désigner une zone géographique en tant que région « rurale »⁵

Toutes les définitions examinées ci-dessous, à l'exception d'une, utilisent les composantes ou les unités territoriales qui constituent la structure hiérarchique de la géographie du recensement. Aux fins de la désignation des zones géographiques, chaque unité territoriale correspond à une « composante ». Étant donné que nous nous intéressons principalement aux désignations géographiques « rurales », nous qualifierons d'habitants « ruraux » les personnes qui vivent dans une unité territoriale dite « rurale ».

La plus petite de ces composantes correspond à un groupe de ménages recensés par un recenseur, c'est-à-dire un « secteur de dénombrement » (SD) (voir l'encadré A). Les secteurs de dénombrement peuvent être regroupés pour former des subdivisions de recensement (SDR) qui représentent des villes et municipalités constituées en personne morale. Afin d'élargir le contexte pour une ville ou une municipalité, on peut ensuite constituer une

³ Voir, par exemple, Halfacree (1993) et Shucksmith (1994) pour un résumé de ce débat et une présentation des arguments qui justifient l'utilisation de « rural » en tant que notion sociale.

⁴ Voir, par exemple, Fuller, Cook et Fitzsimons (1992).

⁵ Le présent document porte sur la désignation d'une zone géographique en tant que région « rurale ». Les mêmes composantes peuvent servir à d'autres genres de zones géographiques, telles que les collectivités à vocation touristique, les zones de protection environnementale ou les régions qui dépendent du secteur manufacturier.

subdivision unifiée (SUR) de recensement en regroupant les SDR. Une importante composante d'envergure est celle de la division de recensement (DR) qui correspond, par exemple, à un comté dans l'Est du Canada.

Plus l'envergure de la composante augmente, plus la délimitation géographique s'éloigne du « voisinage » pour se rapprocher de la « région » en passant par la « collectivité ».

Encadré A :	Composantes qui servent à désigner une zone géographique en tant que région « rurale »
Secteur de dénombrement (SD) :	Désigne une zone géographique qui est recensée par un seul recenseur. Le nombre de logements compris dans un SD varie de 440, dans le cas des grands centres urbains, à 125 dans les autres régions. Toutes les autres catégories géographiques sont établies à partir d'un regroupement des secteurs de dénombrement. Le Recensement de la population de 1996 comportait 49 362 secteurs de dénombrement.
Subdivision de recensement (SDR) :	Désigne une municipalité (c.-à-d. une ville, une municipalité rurale ou une cité, par exemple, constituées en personne morale en vertu d'une loi provinciale) ou des entités équivalentes telles qu'une réserve indienne, un établissement indien ou un territoire non organisé. Le Recensement de la population de 1996 comptait 5 984 subdivisions de recensement.
Subdivision de recensement unifiée (SRU) :	Désigne un regroupement de subdivisions de recensement. Le meilleur exemple est celui d'une petite ville (c.-à-d. une SDR) qu'on regroupe avec la municipalité rurale qui l'entoure (c.-à-d. une autre SDR) pour former une SRU. Le Recensement de la population de 1996 incluait 2 607 SUR.
Division de recensement (DR) :	Désigne une région déterminée par une loi provinciale, qui se classe entre la municipalité (c.-à-d. une SDR) et la province. La division de recensement correspond à un comté, à un district régional, à une municipalité régionale et à d'autres types de régions déterminées par une loi provinciale. À Terre-Neuve, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, la législation provinciale n'établit pas de telles régions administratives. Dans le cas de ces provinces, Statistique Canada, de concert avec elles, a constitué les divisions de recensement afin de faciliter la diffusion des données statistiques. En ce qui concerne le Yukon, la division de recensement correspond à l'ensemble du territoire. Le Recensement de la population de 1996 dénombrait 288 divisions de recensement.

Source : Statistique Canada (1999a).

3.2 Six définitions de « rural » aux fins de l'analyse à l'échelle nationale effectuée au Canada

Quant à l'analyse à l'échelle nationale effectuée au Canada, il existe au moins six définitions différentes de « rural » (voir l'encadré B) à savoir :

- **Région rurale du recensement** englobe les personnes vivant à la campagne, à l'extérieur des centres urbains de 1 000 habitants ou plus;
- **Région rurale et petite ville** regroupe les habitants des villes ou municipalités situées à l'extérieur de la zone de migration quotidienne des grands centres urbains (soit ceux de 10 000 habitants ou plus). Ces habitants peuvent être désagrégés en zones selon le degré d'influence d'un grand centre urbain (appelé zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM));
- **Communauté rurale de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)** s'entend des habitants des collectivités de moins de 150 personnes par kilomètre carré, c.-à-d. les personnes qui vivent à la campagne et dans les petites villes (à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de migration quotidienne des grands centres urbains);
- **Région essentiellement rurale de l'OCDE** désigne les personnes vivant dans les divisions de recensement qui comprennent plus de 50 % de la population habitant dans les communautés rurales de l'OCDE. Ceci comprend toutes les divisions de recensement qui ne comptent pas de grande ville;
- **Région non métropolitaine de Beale** comprend les personnes qui vivent à l'extérieur des régions dont le centre urbain a une population de 50 000 habitants ou plus;
- **Code postal rural** correspond au code postal dont le deuxième élément est un 0. Les personnes qui ont un tel code postal vivent dans une région non desservie par un facteur, c'est-à-dire qu'elles doivent aller chercher leur courrier au bureau de poste ou à la boîte postale du coin⁶.

Chacune de ces définitions comporte des critères géographiques différents comme la **taille de la population, la densité de la population**, le contexte du marché du travail ou le contexte du peuplement (voir l'encadré B). Dans le cas de la définition de « région rurale et petite ville » et de la désagrégation en zones d'influence métropolitaine, la fonction est un critère (au sens de la façon dont l'espace est utilisé – le degré d'intégration sociale et économique à un grand centre urbain). La définition du code postal « rural » s'explique par elle-même puisqu'il s'agit de la seule définition fondée sur le mode de livraison adopté par Postes Canada.

Une carte correspondant à chaque définition est présentée dans l'ouvrage de du Plessis et al. (non encore publié).

⁶ Notre analyse porte précisément sur la situation qui prévalait au moment du Recensement de 1996. Depuis ce temps, Postes Canada a modifié tous les codes postaux ruraux au Nouveau-Brunswick et la plupart de ceux du Québec. Ainsi, il sera impossible à l'avenir d'utiliser pour toutes les provinces le deuxième chiffre du code postal à titre d'indicateur d'une région « rurale ». Nous incluons dans le présent document l'option du code postal parce que cette classification pourrait encore être utile dans certaines provinces. En outre, de récentes recherches ont utilisé cette classification et notre étude essaie de mettre celles-ci en perspective. Statistique Canada (1999b) tient « un fichier de conversion des codes postaux » afin de pouvoir établir une correspondance entre les codes postaux et les zones géographiques standard de Statistique Canada, soit les subdivisions, les divisions et les provinces de recensement.

Encadré B : Diverses définitions de « rural »

Définition	Principaux critères, seuils et composantes
« Régions rurales » du recensement	<ul style="list-style-type: none"> • Taille de la population : Population qui vit à l'extérieur des centres de 1 000 habitants ou plus; <i>OU</i> • Densité de la population : Population qui vit à l'extérieur des centres dont la densité équivaut à 400 habitants ou plus par kilomètre carré. • Composantes : SD
« Régions rurales et petites villes » (RRPV) Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM)	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte du marché du travail : Population qui vit à l'extérieur de la principale zone de migration quotidienne des grands centres urbains (10 000 habitants ou plus). [De façon plus précise, les RRPV font référence à la population qui ne vit pas dans une RMC ou une AR, alors que RMC désigne une région métropolitaine de recensement et AR une agglomération de recensement. Le noyau urbain d'une RMC compte 100 000 habitants ou plus (et celui d'une AR regroupe une population allant de 10 000 habitants à 99 999). De plus, les RMC et AR englobent toutes les municipalités avoisinantes dont 50% ou plus de la main-d'œuvre migre quotidiennement vers le noyau urbain (voir Statistique Canada (1999a) pour plus de détails)]. • Contexte du marché du travail : Une ZIM décompose la population des RRPV en quatre sous-groupes en fonction de la taille des flux de migration vers un grand centre urbain (centre qui comprend 10 000 habitants ou plus). • Composantes : SDR (pour les RRPV et les ZIM)
« Communautés rurales » de l'OCDE	<ul style="list-style-type: none"> • Densité de la population : Population qui vit dans des collectivités dont la densité est de moins de 150 personnes par kilomètre carré. • Composantes : SRU
« Régions essentiellement rurales » de l'OCDE	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte du peuplement : Population qui vit dans des régions où plus de 50 % des habitants vivent dans une « communauté rurale » de l'OCDE. • Composantes : DR
« Régions non métropolitaines » (Code Beale)	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte du peuplement : Population vivant à l'extérieur des régions qui ont des peuplements urbains majeures de 50,000 ou plus d'habitants. Les régions non métropolitaines sont subdivisées en trois groupes selon le type de peuplement et en un quatrième groupe selon l'emplacement dans le Nord. Les groupes fondés sur le type de peuplement sont ensuite subdivisés en catégories, à savoir « métropolitaine adjacente » et « non adjacente ». • Taille de la population : Les régions non métropolitaines comprennent les peuplements urbains dont la population est inférieure à 50 000 habitants et les régions sans peuplements urbains (un « peuplement urbain » est un lieu comptant une population d'au moins 2 500 habitants). • Composantes : DR
Code postaux « ruraux »	<ul style="list-style-type: none"> • Zone de service rural : Il s'agit de régions desservies par un service rural à partir d'un bureau de poste ou d'une succursale postale. Lorsque la deuxième position d'un code postal équivaut à « 0 », il s'agit d'un code postal « rural » (qu'on appelle également région de tri d'acheminement « rurale » (RTA « rurale »)). En 1996, le Canada comptait 1 467 RTA, dont 192 étaient rurales. • Composantes : Régions géographiques de Postes Canada

Sources: Ehrensaft, Philip (1990); Ehrensaft, Philip et Jennifer Beeman (1992); McNiven, Chuck, Henry Puderer et Darry Janes (2000); Mendelson, Robert et Bollman, Ray D. (1998); OCDE (1994); Statistique Canada (1999a); et Statistique Canada (1999b).

La catégorie dans laquelle s'inscrit une région géographique influe sur l'application de chaque définition.

- Les « *régions rurales* » du recensement sont constituées à partir de **SD** (secteurs de dénombrement), ce qui rend cette définition particulièrement utile pour les questions très locales.
- Les « *régions rurales et petites villes* » (RRPV) et les ZIM comprennent des **SDR** (villes et municipalités). Compte tenu de ces composantes, cette définition pourrait servir à l'étude de questions communautaires, telles que l'emplacement d'une école ou l'établissement de services municipaux.

Toutefois, les RRPV (et les ZIM) englobent également des particuliers associés à un type similaire de marché du travail, c'est-à-dire que tous les résidents des RRPV vivent à la campagne ou dans de petites villes situées à l'extérieur de la zone de migration quotidienne des grands centres urbains.

- Les « *communautés rurales* » de l'OCDE se composent de **SRU** (groupes de municipalités), ce qui en fait la définition de choix lorsque les questions à l'étude exigent des définitions plus larges d'une collectivité.
- Les « *régions essentiellement rurales* » de l'OCDE et les « *régions non métropolitaines* » de Beale se situent au niveau des **DR** (région). Ces définitions serviront davantage à comprendre les questions de nature régionale, telles que le développement économique et les questions liées au marché du travail⁷.
- Les *codes postaux « ruraux »* servent à l'analyse de bases de données dans lesquelles la désignation est fonction des codes postaux, lorsqu'il faut établir des comparaisons avec des données compilées par code postal.

3.3 Autres options

Attribution d'un « degré de ruralité »

Au lieu d'utiliser une des définitions existantes, on peut également attribuer à chaque unité territoriale un (ou plusieurs) « degré de ruralité ». Cette attribution pourrait être faite selon le débat de politique en cause ou la question de développement régional à l'étude.

⁷ Dans le cas de l'analyste qui préfère une répartition par région métropolitaine et non métropolitaine, on pourrait désigner les régions métropolitaines de recensement (RMR) comme « régions métropolitaines » et les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines comme des régions « non métropolitaines ». Les RMR désignent des centres dont le noyau urbain compte 100 000 personnes et plus et qui incluent toutes les municipalités avoisinantes dont 50 % ou plus de la main-d'œuvre migre quotidiennement vers le noyau urbain (pour obtenir des détails sur la répartition, voir Statistique Canada (1999a)). Les RMR sont composées de SDR.

Croisement de deux définitions⁸

Du Plessis et coll. (à paraître) montrent que, si deux définitions rurales sont croisées, les analystes peuvent se concentrer sur un certain sous-groupe d'une définition rurale et les caractéristiques des individus de chaque sous-groupe. Par exemple, lorsqu'on croise les régions rurales du recensement selon les RRPV, on obtient trois groupes distincts d'individus ruraux :

- Population vivant à la campagne, à l'extérieur de la zone de migration quotidienne des grands centres urbains (GCU) (régions rurales du recensement et RRPV);
- Population qui vit dans des petites villes (de 1 000 à 9 999 habitants) situées à l'extérieur de la zone de migration quotidienne des grands centres urbains (régions urbaines du recensement et RRPV); et
- Population qui vit à la campagne à l'intérieur de la zone de migration quotidienne des grands centres urbains (régions rurales du recensement et GCU (grands centres urbains)).

4. La définition compte

Il faut donc se poser à ce moment-ci la question suivante : « La définition compte-t-elle? » Dans quelle mesure les différences entre ces définitions influent-elles sur les résultats d'une recherche « rurale »? Qu'est-ce que cela signifie pour les analystes de la politique « rurale »?

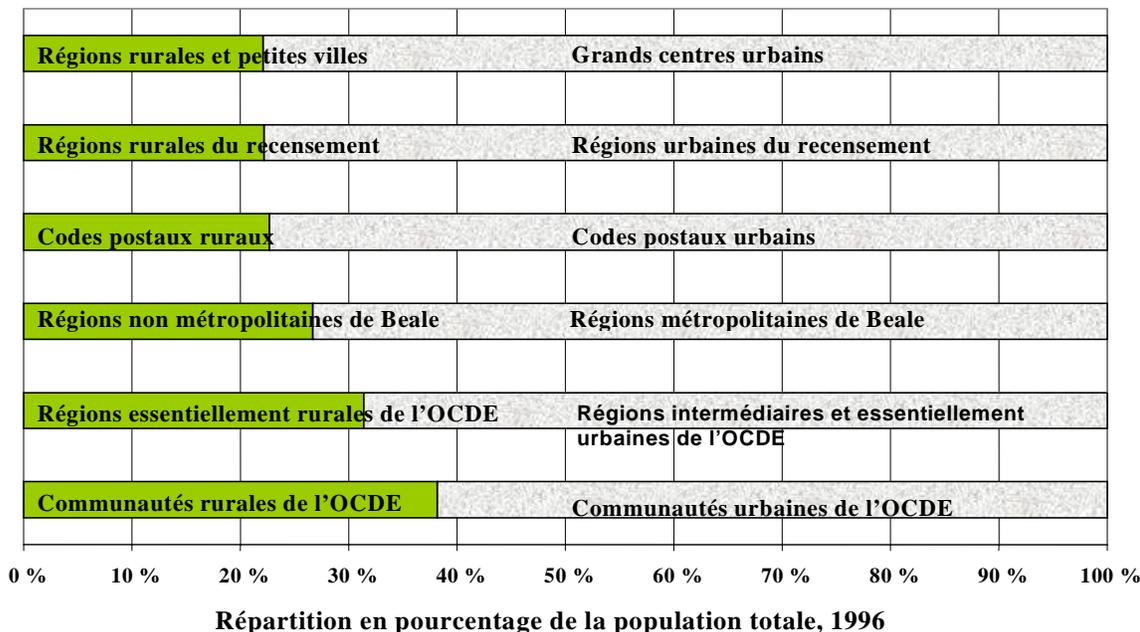
La définition compte pour trois raisons :

- 1. La taille de la population « rurale » du Canada varie** selon la définition de « rural » qui est choisie. En effet, la population rurale du Canada peut varier de 22 % à 38 % de la population totale du Canada (figure 1) selon la définition choisie. Dans le cas des provinces et des territoires, la population rurale représente de 15 % (RRPV en Ontario, régions non métropolitaines de Beale en Ontario, et codes postaux ruraux en Colombie-Britannique) à 100 % (diverses définitions s'appliquant au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut) de la population totale (voir le tableau A1 à l'annexe).

⁸ Voir Mendelson (2001) pour un commentaire sur les avantages de faire le croisement des lieux géographiques dans l'analyse socio-économique, y compris des exemples du croisement de « régions rurales » du recensement et de ZIM.

Figure 1

Proportion de la population rurale variant entre 22 % et 38 % de la population totale du Canada



Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1996. Voir le texte pour des explications sur chaque définition de « rural ».

2. Différents habitants sont inclus dans la population « rurale » selon la définition choisie. Par exemple, les « régions rurales du recensement » et les « régions rurales et petites villes » (figure 1) comprennent 22 % de la population du Canada (environ six millions de personnes). Toutefois, seulement quatre millions de personnes (68 %) sont visées par les deux définitions. Au tableau 1, à la rangée « régions rurales du recensement », on constate que 68 % des habitants faisant partie des « régions rurales du recensement » s'inscrivent également dans les « régions rurales et petites villes » et, à la rangée « régions rurales et petites villes », on remarque que 68 % de la population fait également partie des « régions rurales du recensement ». Dans certains cas, seulement la moitié de la population rurale correspondant à une définition est « rurale » selon une autre définition. Par exemple, à la rangée « régions essentiellement rurales », seulement 51 % de la population vit également dans des « régions rurales du recensement » (c.-à-d. à l'extérieur des centres de 1 000 habitants ou plus), ce qui signifie que 49 % vit dans des centres de 1 000 habitants ou plus.

Tableau 1. Degré de chevauchement des diverses définitions de « rural », Canada, 1996

	Régions rurales de recensement	Régions rurales et petites villes	Communautés rurales de l'OCDE	Régions essentiellement rurales de l'OCDE	Régions non métropolitaines de Beale	Codes postaux ruraux
Façon d'interpréter le tableau :						
Pourcentage des habitants « ruraux » correspondant à la définition de la « rangée » qui sont également « ruraux » d'après la définition de la colonne						
Régions rurales du recensement	100	68	92	72	64	74
Régions rurales et petites villes	68	100	99,6	86	80	80
Communautés rurales de l'OCDE	54	58	100	78	65	s.o.
Régions essentiellement rurales de l'OCDE	51	60	95	100	79	s.o.
Régions non métropolitaines de Beale	53	66	92	92	100	s.o.
Codes postaux ruraux	72	78	s.o.	s.o.	s.o.	100

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1996.

3. Les caractéristiques de la population rurale varient selon la classification. En général, toutefois, chaque définition de « rural » conduit à une conclusion semblable (p. ex., les habitants ruraux ont un taux d'emploi et des revenus plus faibles que la moyenne canadienne, mais le niveau de chaque caractéristique diffère pour chaque définition de « rural ». (Voir le tableau A2 à l'annexe.))

5. Quelques recommandations

Nous avons comparé plusieurs définitions de « rural » et démontré qu'elles diffèrent les unes des autres. Le défi que doit relever l'analyste de politique est de déterminer quelle définition il doit utiliser. Afin d'y arriver, il doit tout d'abord répondre à la question « *Que voulez-vous savoir?* », puis déterminer la taille de l'unité territoriale qui correspond le mieux au sujet de son étude.

- **Questions de politique rurale ayant trait au voisinage ou à la collectivité**

Dans un tel cas, nous suggérons que les analystes choisissent comme les unités territoriales d'analyse de petites unités géographiques. Par exemple, on pourrait décider d'utiliser des regroupements de secteurs de dénombrement, puis d'avoir recours à la désignation de « régions rurales du recensement » pour effectuer l'analyse à l'échelle nationale (voir l'encadré A).

On pourrait également utiliser les villes ou municipalités et opter pour les regroupements de SDR aux fins de l'analyse nationale. Les définitions de « régions rurales et petites villes » et de « communautés rurales » de l'OCDE constitueraient un bon choix.

- **Questions de politique rurale à caractère régional**

Nous suggérons dans ces cas-ci, que les analystes utilisent des unités géographiques plus vastes :

- Une des options est d'utiliser les comtés (c.-à-d. les DR) à titre de composante, et de regrouper des DR similaires pour obtenir un aperçu national correspondant aux particuliers associés à des types similaires de marché du travail. Ainsi, les définitions de « régions essentiellement rurales » de l'OCDE ou de « régions non métropolitaines » de Beale pourraient être utiles dans de tels cas.
- On peut également utiliser la définition des « régions rurales et petites villes » (RRPV) qui englobe tous les particuliers qui vivent à l'extérieur de la zone de migration quotidienne des centres urbains de 10 000 habitants et plus. Ainsi, tous les membres de la population des RRPV vivent dans un type « similaire » de marché du travail (pour plus de détails sur la répartition, voir Statistique Canada (1999a), aux pages 183 à 195), de sorte qu'en regroupant les RRPV on obtiendrait un aperçu national des particuliers associés à un type similaire de marché du travail.

La base de données territoriales de l'OCDE utilise des « régions » au sein de chaque pays membre en tant qu'unité d'analyse (OCDE, 1994). L'OCDE met de toute évidence l'accent sur le développement économique et, par conséquent, les « régions » constituent une unité d'analyse appropriée. Pour effectuer des analyses en matière de développement économique rural, l'OCDE additionne les données de toutes les régions « essentiellement rurales ».

6. Sommaire et conclusions

Chaque fois qu'il étudie un aspect de la politique rurale, l'analyste doit déterminer s'il s'agit d'une question d'ordre local, communautaire ou régional, ce qui peut déterminer le type d'unité territoriale sur lequel doit porter l'analyse et la bonne définition à utiliser.

La définition compte, car chaque définition vise un nombre différent d'habitants « ruraux ». Même si le nombre d'habitants « ruraux » est le même pour deux définitions, divers habitants peuvent être classés comme « ruraux » dans les deux définitions. Bien que les caractéristiques des habitants « ruraux » soient différentes pour chaque définition de « rural », en général, chaque définition conduit à une conclusion analytique semblable.

Au lieu d'utiliser une des définitions existantes, l'analyste peut attribuer à chaque unité territoriale un (ou plusieurs) « degré de ruralité ». Cette option pourrait être retenue, par exemple, dans le cas de l'étude d'une question relative au développement régional ou d'un débat à cet égard.

L'analyste peut également jumeler deux définitions, de façon à pouvoir centrer ses recherches sur un sous-secteur particulier de la population rurale.

Recommandation

Un certain nombre de ceux qui ont commenté notre étude ont demandé que nous proposons une terminologie repère pour la recherche. Ils soutiennent que si la plupart des analystes utilisaient une terminologie généralement acceptée ou communément comprise, la comparaison des résultats de recherche serait plus facile. En outre, chaque analyste serait invité à associer sa recherche à une définition qui s'applique précisément à la question à l'étude.

Nous croyons fermement que la définition à retenir doit être déterminée par la question à examiner; toutefois, si nous devons recommander une définition comme point de départ ou point de repère pour comprendre ce qu'est la population rurale du Canada, ce serait la définition de « **région rurale et petite ville** ». Elle désigne la population qui vit dans des villes et municipalités situées à l'extérieur des zones de migration quotidienne des grands centres urbains (c.-à-d. celles qui sont à l'extérieur des RMR/AR).

Nous préférons cette définition pour trois raisons :

- 1) chaque composante (c.-à-d. chaque SDR) est relativement petite, c'est-à-dire qu'elle correspond à peu près à une « communauté » et que de nombreuses questions de politique rurale ont un caractère communautaire;
- 2) chaque composante est choisie en fonction d'un critère « fonctionnel », soit le degré d'intégration à un grand centre urbain, et représente donc une méthode bien adaptée à l'étude de nombreuses questions de politique rurale, telles que l'accès aux soins de santé, l'accès aux établissements d'enseignement, l'accès aux services gouvernementaux, etc. (Gouvernement du Canada, 1998). Les flux de migration servent de mesure d'intégration et s'associent bien, même si ce n'est pas parfait, aux autres mesures d'intégration (telles que les tendances d'achat ou l'accès aux principaux établissements de santé, etc.);
- 3) Statistique Canada a proposé la « classification des secteurs statistiques » (CSS) qui comporte une désagrégation des « régions rurales et petites villes » en « zones d'influence métropolitaine » (voir l'encadré B et le tableau A3 à l'annexe). CSS précise davantage le degré d'intégration et le degré d'accès de la population rurale aux grands centres urbains.

Bibliographie

du Plessis, Valerie, Roland Beshiri, Ray D. Bollman et Heather Clemenson. (à venir) **Définitions de « rural »** (Ottawa : Statistique Canada, Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural).

Ehrensaft, Philip et Jennifer Beeman. (1992) « Éloignement et diversité dans les économies non métropolitaines ». Chapitre 9 dans Ray D. Bollman. **Régions rurales et petites villes du Canada** (Toronto : Thompson Educational Publishing).

Ehrensaft, Philip (1990) **Policy Codes for Rural Policy Analysis: A Preliminary Report** (Montréal : Université du Québec à Montréal).

Fuller, A.M., Derek Cook et John Fitzsimons. (1992) **Autres cadres d'examen des données rurales** (Ottawa : Statistique Canada, Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural n° 14, n° 21-6010MPF14200 au catalogue).

Gouvernement du Canada. (1998) **Des solutions rurales aux questions rurales : Atelier rural national, 2-4 octobre, 1998, rapport final** (Ottawa : Gouvernement du Canada).

Halfacree, K.H. (1993) Locality and Social Representation : Space, Discourse and Alternative Definitions of Rural , dans **Journal of Rural Studies**, vol. 9, n° 1, 1993, p. 23-37.

McNiven, Chuck, Henry Puderer et Darryl Janes. (2000) **Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie** (Ottawa : Statistique Canada, Série de documents de travail de la géographie n° 2000-2, n° 92F0138MIF au catalogue).

McNiven, Chuck et Henry Puderer. (2000) **Délimitation du Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada** (Ottawa : Statistique Canada, Série de documents de travail de la géographie n° 2000-3, n° 92F0138MIF au catalogue).

Mendelson, Robert. (2001) **Les structures géographiques comme variables de recensement: se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques** (Ottawa: Statistique Canada, Série de documents de travail de la géographie n° 2001-1, n° 92F0138MIF au catalogue).

Mendelson, Robert et Bollman, Ray D. (1998) « Croissance démographique observée dans les régions rurales et les petites villes dans les années 90 ». **Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada**, Vol. 1, n° 1 (Ottawa : Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue).

OCDE. (1994) **Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique territoriale** (Paris : OCDE).

Rambeau, Sheila et Kathleen Todd. (2000) **Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données de recensement** (Ottawa : Statistique Canada, Série de documents de travail de la géographie n° 2000-1, n° 92F0138MIF au catalogue).

Shucksmith, Mark. (1994) « Conceptualisation de la ruralité postindustrielle ». Dans John M. Bryden (directeur de publication). **Vers des communautés rurales durables : Série des séminaires de Guelph**. (Guelph : University of Guelph), p.141 à 150.

Statistique Canada. (1999a) **Dictionnaire du recensement de 1996** (Ottawa : Statistique Canada, n°92-351 au catalogue).

Statistique Canada. (1999b) **Fichier de conversion des codes postaux** (Ottawa : Statistique Canada).

Weiss, Carolyn, Michael Ratcliffe et Nancy Torrieri. (1993) **Une comparaison des régions géographiques de recensement au Canada et aux États-Unis** (Ottawa: Statistique Canada, Série de documents de travail de la géographie n° 1993-1, n° 92F0138MIF au catalogue).

	Population totale par logement privé	Population par logement privé en vertu de diverses définitions de « rural » :					
		Régions rurales du recensement	Régions rurales et petites villes	Communautés rurales de l'OCDE	Régions essentiellement rurales de l'OCDE	Régions non métropolitaines de Beale	Codes postaux ruraux
		**** nombre d'habitants ****					
Terre-Neuve	545 825	236 215	304 245	374 400	297 845	297 845	317 550
Île-du-Prince-Édouard	131 800	74 200	60 425	82 990	131 800	63 210	72 060
Nouvelle-Écosse	896 595	408 155	346 540	667 650	558 295	442 030	378 250
Nouveau-Brunswick	727 365	374 400	353 120	584 670	564 775	331 210	342 670
Québec	7 008 125	1 524 555	1 565 335	2 141 935	1 702 245	2 123 770	1 671 765
Ontario	10 605 055	1 777 580	1 573 650	3 064 270	2 117 165	1 566 295	1 753 305
Manitoba	1 087 145	303 615	358 845	479 295	477 720	477 720	320 320
Saskatchewan	970 175	354 555	418 055	601 435	524 280	524 275	428 755
Alberta	2 647 110	535 410	669 340	1 278 675	887 935	576 500	568 835
Colombie-Britannique	3 677 890	661 310	569 825	1 476 520	1 555 760	1 085 505	536 175
Yukon	30 000	11 835	8 485	30 000	30 000	30 000	8 480
Territoires du Nord-Ouest	38 835	18 890	21 685	38 835	38 835	38 840	21 500
Nunavut	24 760	17 630	24 755	24 755	24 755	24 755	24 760
CANADA	28 390 685	6 298 350	6 274 320	10 845 435	8 911 415	7 581 970	6 444 475
*** population rurale en tant que pourcentage de la population totale de chaque province (« pourcentage par rangée ») ***							
Terre-Neuve	100,0	43,3	55,7	68,6	54,6	54,6	58,2
Île-du-Prince-Édouard	100,0	56,3	45,8	63,0	100,0	48,0	54,7
Nouvelle-Écosse	100,0	45,5	38,7	74,5	62,3	49,3	42,2
Nouveau-Brunswick	100,0	51,5	48,5	80,4	77,6	45,5	47,1
Québec	100,0	21,8	22,3	30,6	24,3	30,3	23,9
Ontario	100,0	16,8	14,8	28,9	20,0	14,8	16,5
Manitoba	100,0	27,9	33,0	44,1	43,9	43,9	29,5
Saskatchewan	100,0	36,5	43,1	62,0	54,0	54,0	44,2
Alberta	100,0	20,2	25,3	48,3	33,5	21,8	21,5
Colombie-Britannique	100,0	18,0	15,5	40,1	42,3	29,5	14,6
Yukon	100,0	39,5	28,3	100,0	100,0	100,0	28,3
Territoires du Nord-Ouest	100,0	48,6	55,8	100,0	100,0	100,0	55,4
Nunavut	100,0	71,2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CANADA	100,0	22,2	22,1	38,2	31,4	26,7	22,7
*** population rurale de chaque province en tant que pourcentage de la population rurale du Canada (« pourcentage par colonne ») ***							
Terre-Neuve	1,9	3,8	4,8	3,5	3,3	3,9	4,9
Île-du-Prince-Édouard	0,5	1,2	1,0	0,8	1,5	0,8	1,1
Nouvelle-Écosse	3,2	6,5	5,5	6,2	6,3	5,8	5,9
Nouveau-Brunswick	2,6	5,9	5,6	5,4	6,3	4,4	5,3
Québec	24,7	24,2	24,9	19,7	19,1	28,0	25,9
Ontario	37,4	28,2	25,1	28,3	23,8	20,7	27,2
Manitoba	3,8	4,8	5,7	4,4	5,4	6,3	5,0
Saskatchewan	3,4	5,6	6,7	5,5	5,9	6,9	6,7
Alberta	9,3	8,5	10,7	11,8	10,0	7,6	8,8
Colombie-Britannique	13,0	10,5	9,1	13,6	17,5	14,3	8,3
Yukon	0,1	0,2	0,1	0,3	0,3	0,4	0,1
Territoires du Nord-Ouest	0,1	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,3
Nunavut	0,1	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3	0,4
CANADA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

Voir l'encadré B pour une description de chaque définition de « rural ».

Liste des indicateurs	Régions rurales du recensement	Régions rurales et petites villes	Communautés rurales de l'OCDE	Régions essentiellement rurales de l'OCDE	Régions non métropolitaines (Beale)	Codes postaux « ruraux »	Total Canada
Population par logement privé	6 298 350	6 274 320	10 845 435	8 911 415	7 581 970	6 444 475	28 390 685
Pourcentage d'hommes	51,1	50,4	50,1	50,0	50,1	50,6	49,2
Pourcentage de femmes	48,9	49,6	49,9	50,0	49,9	49,4	50,8
Total de la « population rurale » en pourcentage de la population totale du Canada	22,2	22,1	38,2	31,4	26,7	22,7	
Taux d'emploi, personnes âgées de 25 à 54 ans (pourcentage)	74,9	73,7	75,7	74,8	74,2	73,9	76,7
Revenu moyen des familles économiques (dollars)	50 424	47 002	50 889	48 879	47 989	48 130	55 986
Incidence du faible revenu (pourcentage)	13,1	15,7	15,1	16,3	16,5	15,1	19,7
Ratio des inactifs âgés et des actifs (population de 65 ans et plus en tant que pourcentage de la population de 15 à 64 ans)	16,2	19,3	17,8	18,8	18,7	18,2	16,9
Ratio des inactifs jeunes et des actifs (population de moins de 15 ans en tant que pourcentage de la population de 15 à 64 ans)	34,4	34,4	34,0	33,7	33,5	34,6	30,6
Lieu de travail des personnes ayant un emploi, âgées de 25 à 54 ans							
pourcentage de ceux qui travaillent à la maison	14,8	13,4	10,6	10,5	10,8	13,2	7,4
pourcentage de ceux qui résident et travaillent dans des SDR différentes	56,2	45,4	45,5	39,6	40,7	50,8	43,9
pourcentage de ceux qui résident et travaillent dans des DR différentes	18,7	15,5	15,1	15,2	15,4	18,5	16,8
Pourcentage des personnes âgées de 25 à 54 ans qui ont fait des études postsecondaires	52,8	51,1	55,2	54,4	52,6	51,8	61,8
Pourcentage de la main-d'œuvre d'expérience dans le secteur manufacturier	13,7	14,3	13,7	13,3	14,3	14,1	14,3
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996							

Classification des secteurs statistiques	Population totale (Recensement de 1996)	Pourcentage de la population totale
Régions métropolitaines de recensement (RMR)	17,864,646	61,9
Agglomérations de recensement	4,585,209	15,9
« Régions rurales et petites villes » (total partiel)	6,396,906	22,2
Zones à influence métropolitaine élevée (ZIM élevée)	1,564,700	5,4
Zones à influence métropolitaine modérée (ZIM modérée)	2,365,175	8,2
Zones à influence métropolitaine faible (ZIM faible)	2,078,342	7,2
Zones sans influence métropolitaine (ZIM nulle)	332,604	1,2
Territoires (Note: exclure les ARs de Whitehorse et Yellowknife)	56,085	0,2
Total Canada	28,846,761	100,0

Source : Statistique Canada. Tableaux personnalisés, Division de la géographie, 2001

Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF)

Volume 1

n° 1 : Croissance démographique observée dans les régions et les petites villes dans les années 90

Robert Mendelson et Ray D. Bollman

n° 2 : Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine

Robert Mendelson

n° 3 : La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada

Robert Mendelson

n° 4 : Les régimes de dépenses des ménages ruraux et urbains, 1996

Jeff Marshall et Ray D. Bollman

n° 5 : A quelle distance se trouve le plus proche médecin?

Edward Ng, Russell Wilkins, Jason Pole et Owen B. Adams

n° 6 : Les facteurs associés à la croissance économique locale

Ray D. Bollman

n° 7 : Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux

Margaret Thompson-James

n° 8 : Tendances géographiques de bien-être socio-économique des collectivités de premières nations

Robin P. Armstrong

Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF)

Volume 2

- n° 1 : Facteurs liés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada**
Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink
- n° 2 : Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales**
Roland Beshiri et Ray D. Bollman
- n° 3 : Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996**
Juno Tremblay
- n° 4 : Conditions d'habitation dans les régions essentiellement rurales**
Carlo Rupnik, Juno Tremblay et Ray D. Bollman
- n° 5 : Évaluation du bien-être économique des canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu**
Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman
- n° 6 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada—Un aperçu**
Roland Beshiri
- n° 7 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur primaire**
Roland Beshiri
- n° 8 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur manufacturier**
Roland Beshiri

Volume 3

- n° 1 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur des services à la production**
Roland Beshiri
- n° 2 : Urbanisation des terres agricoles**
Nancy Hofmann